

COMMUNIQUÉ

À l'attention du directeur de l'information

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 4 janvier 2022

L'INDUSTRIE DES BARS ET DES RESTAURANTS EN PÉRIL!

Devant les probabilités grandissantes que bon nombre de leurs membres soient forcés de cesser définitivement leurs activités face à la troisième fermeture décrétée par le gouvernement provincial, l'Union des Tenanciers de Bars du Québec (« UTBQ ») et la Corporation des Propriétaires de Bars, Brasseries et Tavernes du Québec (« CPBBTQ ») ont transmis la correspondance ci-jointe au Premier ministre du Québec, au Ministre de la Santé et des Services sociaux et au Ministre de l'Économie et de l'Innovation.

Essentiellement et considérant que ce sont les québécois non-vaccinés qui engorgent les hôpitaux, l'UTBQ et la CPBBTQ proposent au gouvernement provincial d'élargir l'imposition du passeport vaccinal à toutes les sphères d'activités de la province, incluant les milieux de travail, les magasins de détail, les centres commerciaux, les services de soins personnels, etc., avec comme seule exception les soins essentiels requis par l'état de santé d'une personne.

L'UTBQ et la CPBBTQ considèrent que cette mesure aurait un impact significatif sur le nombre d'hospitalisations, réduisant ainsi la pression sur le système de santé québécois, lui permettant alors de mettre fin au délestage.

Néanmoins, l'UTBQ et la CPBBTQ insistent à l'effet que l'élargissement du passeport vaccinal devra être accompagné d'une réouverture quasi-immédiate de tous les lieux dont la fermeture a été décrétée, dont spécifiquement les bars, les restos-bars et les restaurants, ce qui limiterait, du moins, l'hémorragie économique dont ils sont victimes.

-30-

Renseignements : Peter Sergakis, président de l'Union des Tenanciers de Bars du Québec: (514) 867-9088 et Renaud Poulin, président de la Corporation des Propriétaires de Bars, Brasseries et Taverne du Québec : (514) 928-4757.